ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
31 DECEMBRE 2012

1. COMPTES CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2012

ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE CONSOLIDE EN NORMES IFRS

Actif

Milliers d'euros	Notes	31/12/12	31/12/11	31/12/10
Actifs non courants				
Immobilisations Incorporelles nettes	1a	1 966	1 953	1 546
Immobilisations corporelles nettes	1b	1 004	1 253	1 167
Instruments financiers	2			
Actifs financiers nets	3	167	215	191
Autres créances				
Impôts différés actifs	22	419	333	331
Total actifs non courants		**3 556**	**3 754**	**3 235**
Actifs courants				
Stocks et encours nets	4	133	198	238
Créances clients nettes	5	1 571	1 593	1 701
Actifs financiers nets courants	3		50	
Autres créances	6	1 576	1 103	1 083
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7	3 069	4 798	3 754
Total actifs courants		**6 349**	**7 742**	**6 776**
TOTAL ACTIF		**9 905**	**11 496**	**10 011**

Passif

Capitaux propres				
Capital social		904	992	946
Prime d'émission		4 390	6 466	5 413
Réserves consolidées		-229	644	826
Report à nouveau			-1 794	-1 195
Résultat de la période		604	284	-789
Actions d'autocontrôle		-893	-187	-268
Total capitaux propres		**4 775**	**6 405**	**4 933**
Passifs non courants				
Dettes financières non courantes	8	88	93	20
Avantages du personnel	9	9	32	25
Impôts différés passifs	22			
Autres passifs	13			
Total passifs non courants		**98**	**125**	**45**
Passifs courants				
Dettes financières courantes	8	3	3	83
Provisions	10	27	35	36
Fournisseurs	11	3 091	2 861	3 129
Dettes fiscales et sociales	12	1 188	1 316	1 256
Autres passifs	13	723	751	529
Total passifs courants		**5 032**	**4 966**	**5 033**
TOTAL PASSIF		**9 905**	**11 496**	**10 011**

ETAT DU RESULTAT GLOBAL EN NORMES IFRS

Milliers d'euros	Notes	31/12/12	31/12/11	Variation	%	31/12/10	Variation	%
Chiffre d'affaires	**14**	**22 224**	**22 602**	**-378**	-1,7	**20 370**	**2 232**	11,0
Coût des services et produits consommés	**15**	-12 001	-13 029	**1 028**	-7,9	-11 527	-1 502	13,0
Autres charges externes	**16**	-3 587	-3 486	**-101**	2,9	-2 914	-572	19,6
Impôts et taxes		-347	-369	**22**	-6,0	-287	-82	28,6
Charges de personnel	**17**	-4 446	-4 083	**-363**	8,9	-3 655	-428	11,7
Dotations aux amortissements nettes		-821	-1196	**375**	-31,4	-797	-399	50,1
Dotations aux provisions nettes	**18**	-291	-199	**-92**	46,2	-341	142	-41,6
Autres produits et charges	**19**	-308	-33	**-275**	833,3	-261	228	-87,4
Résultat opérationnel		**423**	**207**	**216**	104,3	**588**	**-381**	-64,8
Dont résultat opérationnel récurrent	**20**	860	626	234	37,4	866	-240	-27,7
				0				
Charges financières nettes	**21**	39	25	14	56,0	-1642	1667	-101,5
Quote part de résultat des sociétés mises en équivalence								
Résultat des activités poursuivies avant impôts sur les résultats		462	232	230	99	-1 053	1 285	-122
Impôt sur le résultat	**22**	142	52	90	173	264	-212	-80
Résultat net des activités poursuivies		604	284	320	113	-789	1 073	-136
Résultat net après impôts des activités abandonnées								
Résultat net		**604**	**284**	**320**	113	**-789**	**1 073**	-136
Résultat net revenant								
- aux actionnaires de la Société		604	284	320	113	-789	1 073	-136
- aux intérêts minoritaires				-	-		-	-
Résultat net par action								
- des activités poursuivies	**23**	0,21	0,09	-	-	- 0,28	-	-
- dilué des activités poursuivies	**23**	0,21	0,09	-	-	- 0,28	-	-
Résultat net par action de l'ensemble consolidé		-	-	-	-	-	-	-
- de l'ensemble consolidé	**23**	0,21	0,09	-	-	- 0,28	-	-
- dilué de l'ensemble consolidé	**23**	0,21	0,09	-	-	- 0,28	-	-

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

	Part du groupe							
Milliers d'euros	Capital	Réserves liées au capital	Titres auto-détenus	Réserves et résultats consolidés	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux	Capitaux - propres - part du groupe	Capitaux - propres - part des minoritaires	Total des capitaux propres
Capitaux propres au 31 décembre 2012								
Capitaux propres au 31 décembre 2009	864	3 921	-392	-482	3	3 914		3 914
Chagement des méthodes comptables								
Capitaux propres au 31 décembre 2009 corrigé	864	3 921	-392	-482	3	3 914		3 914
Opérations sur capital	82	1 492				1 574		1 574
Opérations des titres auto-détenus			124			124		124
Résultat net de l'exercice				-789		-789		-789
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres								
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	946	5 413	-268	-1 271	3	4 823		4 823
Variation de périmètre				110		110		110
Capitaux propres au 31 décembre 2010	946	5 413	-268	-1 161	3	4 933		4 933
Chagement des méthodes comptables								
Capitaux propres au 31 décembre 2010 corrigé	946	5 413	-268	-1 161	3	4 933		4 933
Opérations sur capital	46	1 053				1 099		1 099
Opérations des titres auto-détenus			81	11	-3	89		89
Résultat net de l'exercice				284		284		284
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres								
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	992	6 466	-187	-866		6 405		6 405
Variation de périmètre								
Capitaux propres au 31 décembre 2011	992	6 466	-187	-866		6 405		6 405
Chagement des méthodes comptables								
Capitaux propres au 31 décembre 2011 corrigé	992	6 466	-187	-866		6 405		6 405
Opérations sur capital	-88	-2 076	649			-1 515		-1 515
Opérations des titres auto-détenus			-1 355	636		-719		-719
Résultat net de l'exercice				604		604		604
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres								
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	904	4 390	-893	374		4 775		4 775
Variation de périmètre								
Capitaux propres au 31 décembre 2012	904	4 390	-893	374		4 775		4 775

TABLEAU CONSOLIDE DES FLUX DE TRESORERIE

Milliers d'euros		31/12/2012	31/12/2011	31/12/2010
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES OPERATIONNELLES				
+ Résultat net revenant aux actionnaires de la société	**A**	**604**	**284**	**-789**
- Eléments non constitutifs de flux liés à l'activité :	**B**	**563**	**1 078**	**2 951**
- / + Dotations nettes aux amortissements sur Immobilisations		1469	1 144	1 275
- / + Plus et moins values de cession d'immobilisation		-92	18	21
- / + Dotations aux provisions des actifs courants		-802	-90	-62
- / + Dotations aux provisions des actifs non-courants				1 796
- / + Dotations aux provisions des passifs non-courants				
- / + Dotations aux provisions des passifs courants		53	6	19
- / + Autres variations *		-65		-98
= Capacité d'autofinancement	**A-B**	**1167**	**1 362**	**2 162**
+ Coût de l'endettement financier net				
+ / - Charge d'impôt (y compris impôts différés)				
+ / - Variation du B.F.R. lié à l'activité		-64	175	128
= Total flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	**C**	**1103**	**1 537**	**2 290**
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT				
- Opérations de fusion		-452		
- Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles		-969	-826	-1 851
+ Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles				
- Acquisitions d'immobilisations financières		69	-794	
+ Cessions d'immobilisations financières				17
+ / - Variation des prêts et avances consentis				
+ / - Variation de périmètre			155	-336
+ / - Variation des autres flux liés aux opérations d'investissement				
= Total flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	**D**	**-1352**	**-1465**	**-2170**
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT				
+ Augmentation ou (-) diminution du capital		-1515	1 099	1 574
+ Augmentation d'emprunt				
- Remboursements d'emprunts (y compris location financement)		34	-45	
- Intérêts financiers nets versés (y compris location financement)				
+ / - Variation des comptes courants (hors groupe)				-5
+ / - Variation des avances conditionnées			-2	
+ / - Variation des autres flux liés aux opérations de financement				
= Total flux de trésorerie liés aux activités de financement	**E**	**-1481**	**1 052**	**1 569**
VARIATION DE TRESORERIE NETTE				
Trésorerie à l'ouverture (D)	**F**	4 796	3 672	1 983
Trésorerie de clôture (E)	**G**	3 066	4 796	3 672
Variation de trésorerie nette (A+B+C = D-E)		**-1 730**	**1 124**	**1 689**

** les autres variations concernent essentiellement le reclassement des pertes sur créances irrécouvrables en dotations aux provisions des actifs courants*

2. ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2012

2.1. INFORMATIONS SUR L'ENTREPRISE

KEYYO est une Société Anonyme de droit français à Conseil d'administration, régie par les dispositions du Code de commerce sur les sociétés commerciales.
Les actions sont admises aux négociations sur NYSE Alternext à Paris. Les négociations se déroulent en continu sous le code ISIN FR0000185621 et sous le nouveau code mnémonique ALKEY.

La société KEYYO est un des premiers opérateurs de téléphonie sur IP en France ayant fait le choix, en 2005, du protocole SIP. Elle maîtrise une architecture 100% IP développée par ses équipes de Recherche & Développement, à partir de technologies ouvertes.

Le groupe KEYYO s'adresse à diverses cibles :

- Les entreprises avec des offres IP centrex, de trunking SIP, de collecte 08AB et de téléphonie mobile.
- Les particuliers avec des offres de téléphonie en majorité à l'international
- Les opérateurs avec des offres fixes et mobiles en marque blanche.

En date du 22 Avril 2013, le Conseil d'Administration a arrêté et autorisé la publication des états financiers consolidés de KEYYO pour l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Ces états seront soumis à l'approbation des actionnaires de KEYYO lors de leur Assemblée générale annuelle, qui se tiendra le 10 juin 2013.

2.2. PÉRIMÈTRE ET MÉTHODE DE CONSOLIDATION

Le 30 juillet 2010, KEYYO a fait l'acquisition de 100% de la société MOBEEL opérateur de réseau mobile virtuel. Depuis fin 2010, la dénomination de cette société est KEYYO MOBILE.
En janvier 2012, KEYYO a réalisé la fusion absorption de la société KEYYO MOBILE.

Le 26 octobre 2011, KEYYO a fait l'acquisition de 100 % du capital de la société A-Tribu Telecom, opérateur de réseau spécialisé dans la fourniture de solutions de téléphonie fixe et mobile auprès des TPE et PME. En 2012, la dénomination de cette filiale est devenue KEYYO PROXIMITE.

Le périmètre s'établi au 31 décembre 2012 comme suit :

Nom de la société	Forme Juridique	% d'intérêts	Méthode de consolidation
KEYYO (société mère) 92-98 Bd Victor Hugo 92115 Clichy	**SA**	**100 %**	**IG**
KEYYO PROXIMITE 31 rue Leroux 55000 LIGNY EN BARROIS	**SAS**	**100 %**	**IG**

Courant 2009, la société KEYYO a pris une participation de moins de 5% dans la société Normaction. KEYYO disposait d'un siège au conseil d'administration de Normaction.

Compte tenu de la mise en liquidation de la société Normaction au cours du 1er trimestre 2011, cette participation, non consolidée, a été intégralement provisionnée à la clôture de l'exercice 2010. A la date d'arrêté de ces comptes annuels, Il n'y a pas eu d'évolution connue sur la liquidation des sociétés du groupe Normaction.

2.3. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

- Le conseil d'administration du 12 avril 2012 a arrêté les modalités de la fusion absorption de la société KEYYO MOBILE par KEYYO S.A. en date du 1er janvier 2012.
  Les différentes procédures légales et administratives nécessaires ont été menées à cet effet, et ont abouti le 24 mai 2012, à la dissolution de plein droit de KEYYO MOBILE.

- En juin 2012, la société A-TRIBU TELECOM acquise en octobre 2011 a changé de dénomination sociale pour KEYYO PROXIMITE. Cette filiale à 100% de KEYYO a également déménagé son siège social de Tannois à Ligny en Barrois en restant dans le même département de la Meuse.
  KEYYO soutient sa filiale dans son développement.

- Dans le cadre des deux plans d'attribution d'actions mis en place par les conseils d'administration des 11 février 2009 et 27 mai 2009, d'un montant total de 132.000 actions, il a été attribué définitivement 49 500 actions au profit de salariés sur l'exercice 2012.

- Le conseil d'administration du 31 mai 2012 a donné à Monsieur Philippe HOUDOUIN, Directeur, une délégation de pouvoir pour établir un programme de rachat de titres de la société et procéder à des rachats de titres de la Société.
  Lors de ce même conseil, les administrateurs ont autorisé le rachat de 150.000 actions auprès de Monsieur Eric SAIZ ainsi que le rachat de 105 497 actions auprès de la société Truffle Capital, tous deux administrateurs de la société.

  Le descriptif du programme de rachat d'actions est disponible sur le site Keyyo.com.

  La société a racheté au mois de juin 170 000 actions pour un montant de 935 000 euros et au mois de juillet 105 497 actions pour un montant de 580 233,50 euros, soit un montant global de 1 515 233,50 euros.

  La société a poursuivi son rachat d'actions au mois de novembre 2012 : 76.376 actions pour un montant de 420.068 euros et au mois de décembre 75.000 actions pour un montant de 412 500 euros.

- Réduction de capital par annulation d'actions auto-détenues :

  Conformément au descriptif de programme susvisé, l'un des objectifs de ces rachats est de permettre une relution des actionnaires lors d'une réduction de capital pour annuler les titres acquis en vue d'accroitre la rentabilité des fonds propres et le résultat par action.

  Le Conseil d'administration en date du 10 octobre 2012 a décidé de réduire le capital social de la société par annulation de 275.538 actions de 0,32 euros de valeur nominale chacune.

  Le montant du capital a été, en conséquence, réduit de 88.172,16 euros pour être ramené de 992.172,16 euros à 904.000 euros divisé en 2.825.000 actions de 0,32 euros de nominal chacune.

  Le conseil d'administration a décidé par ailleurs d'imputer la différence entre la valeur d'achat des actions annulées qui est de 1.515.379,89 euros et leur valeur nominale qui est de 88.172,16 euros soit la somme de 1.427.207,73 euros sur le compte prime de fusion qui a été réduit de 5.816.825,87 euros à 4.389.618, 14 euros.

- Arrivée d'un nouvel Actionnaire NEXTSTAGE

  KEYYO a accueilli un nouvel actionnaire NEXTSTAGE détenant, en date du 10 décembre 2012, 153.882 titres

  NEXTSTAGE est une société de gestion indépendante, spécialisée dans l'investissement et le financement de la croissance des PME cotées et non cotées. Agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) en 2002, elle gère près de 300 Millions d'euros qui sont investis dans des PME Françaises et Européennes.

2.4. BASE DE PRÉPARATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

2.4.1. Principe généraux - Référentiel comptable

Les états financiers consolidés sont présentés en milliers d'Euro et toutes les valeurs sont arrondies au millier le plus proche sauf indication contraire.

Les comptes consolidés du groupe KEYYO au 31 décembre 2012 ont été établis en conformité avec les principes de comptabilisation et d'évaluation des normes comptables internationales IFRS. Ces normes comptables internationales sont constituées des IFRS (International Financial Reporting Standards), des IAS (International Accounting Standards), ainsi que de leurs interprétations qui ont été adoptées par l'Union Européenne au 31 décembre 2011 (publication au Journal Officiel de l'Union Européenne).

Les principes comptables appliqués pour les comptes consolidés au 31 décembre 2012 sont identiques à ceux utilisés dans les comptes consolidés au 31 décembre 2011, à l'exception des nouvelles normes et amendements aux normes existantes, entrant en vigueur au 1er janvier 2012 et parues au Journal Officiel de l'Union Européenne à la date d'arrêté des comptes ont été appliqués. Il s'agit des normes suivantes :

- IFRS 7 : « Informations à fournir sur les transferts d'actifs » (norme obligatoire au 1er janvier 2012). Cet amendement ne modifie pas les modalités actuelles de comptabilisation des opérations de titrisation mais précise les informations devant être publiées ;
- IAS 1 : « Présentation des postes des autres éléments du résultat global (OCI) ».
  Cet amendement est entré en vigueur au sein de l'Union Européenne le 6 juin 2012 ;
- IAS 12 : Impôts sur le résultat – « Impôts différés : recouvrement des actifs sous-jacents », amendement d'IFRS 1 : première application des normes internationales d'information financières – hyperinflation grave et suppression des dates d'application fermes pour les premiers adoptants, IFRS 13 : évaluation de la juste valeur : ces normes ont été adoptées le 29 décembre 2012 et son application obligatoire à compter du 1er janvier 2013 est entré en vigueur au sein de l'Union Européenne le 6 juin 2012 et il est d'application obligatoire à compter du 1er janvier 2013.

Par ailleurs, le groupe KEYYO n'a pas appliqué de façon anticipée les dernières normes et interprétations publiées dont l'application ne sera obligatoire qu'au titre des exercices ouverts postérieurement au 1er janvier 2013. Il s'agit des normes et interprétations :

- IAS 19 : « Avantages au Personnel »
  Cette norme publiée au JO de l'Union Européenne le 6 juin 2012 est d'application obligatoire au 1er janvier 2013. L'impact en capitaux propres correspond principalement à l'effet d'une modification de régime de retraite intervenue en 2005, net de la part ayant fait l'objet depuis d'un étalement par résultat selon l'IAS 19 précédemment appliquée ;
- IAS 27 : « Etats financiers consolidés et individuels », a fait l'objet d'une nouvelle version le 12 mai 2011, suite à l'application d'IFRS 10, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2014 ;
- IAS 28 : « Participations dans des entreprises associées et des coentreprises » obligatoire à partir du 1er janvier 2013 ;
- IAS 32 : « Compensation des actifs financiers et des passifs financiers » applicable à partir des exercices ouverts le 1er janvier 2014 ;
- IFRS 9 : «Instruments financiers», applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2013 ;
- IFRS 11 : «Partenariats», applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2013 ;
- IFRS 12 : «Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités », applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2013 ;
- IFRS 13 : «Evaluation de la juste valeur», applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2013.

2.4.2. Principes de présentation

Conformément à la norme IAS 1 révisée, le groupe a présenté un bilan (« tableau de la situation financière ») et un compte de résultat (« Etat du résultat global ») à l'ouverture de l'exercice comparatif.

2.4.3. Estimations

La préparation des états financiers nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses déterminées par la Direction pour le calcul de la valeur des actifs, passifs, charges et produits de l'exercice. Le Groupe révise ses estimations régulièrement, il est possible que les résultats futurs des opérations concernées diffèrent sensiblement de ces estimations. Les estimations significatives réalisées par KEYYO pour l'établissement des états financiers portent principalement sur :

- les évaluations retenues pour les tests des pertes de valeur notamment de la valeur recouvrable des écarts d'acquisition et des immobilisations incorporelles
- l'évaluation des provisions
- l'évaluation des engagements de retraite et assimilés
- la valorisation des options issues des plans de stock options

En raison des incertitudes inhérentes à tout processus d'évaluation, KEYYO révise ses estimations sur la base des informations régulièrement mises à jour.

2.5. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Immobilisations incorporelles (IAS 38)

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées selon la méthode du coût amorti diminué d'éventuelles pertes de valeur.

Frais de recherche

Les frais de recherche sont passés en charges de l'exercice. Les frais de développement qui répondent à tous les critères d'activation édictés par la norme IAS 38 « immobilisations incorporelles » sont enregistrés en immobilisations incorporelles, à savoir :

- intention du Groupe ainsi que sa capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme ;
- l'actif incorporel générera des avantages économiques futurs ;
- le coût de cet actif incorporel peut être évalué de façon fiable.

L'amortissement des immobilisations incorporelles est calculé selon le mode linéaire sur la base des durées d'utilité reconnues :

Nature des biens immobilisés	Durée
Frais de recherche et de développement	3 ans
Concessions, brevets, licences, logiciels	1 à 15 ans

Les durées d'amortissement sont revues annuellement lors de chaque clôture comptable. Tout changement de durée est traité comme un changement d'estimation appliqué de manière prospective conformément à la norme IAS 8 « résultat net de l'exercice, erreurs fondamentales et changements de méthodes comptables » et donne lieu à la comptabilisation d'une dépréciation complémentaire.

Regroupement d'entreprises (IFRS3 révisée)

Les regroupements d'entreprises, dans les cas où le Groupe obtient le contrôle d'une ou plusieurs autres activités, sont comptabilisés en appliquant la méthode de l'acquisition.
Le coût de l'acquisition est évalué à la juste valeur des actifs remis, capitaux propres émis et passifs encourus à la date de l'échange. Les actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise sont évalués à leur juste valeur à la date de l'acquisition, y compris pour la part des minoritaires.
Tout excédent du coût d'acquisition sur la quote-part du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise est comptabilisé comme goodwill. Si le coût d'acquisition est inférieur à la part du Groupe dans les actifs nets de la filiale acquise évalués à leur juste valeur, cette différence est comptabilisée directement dans le résultat de l'exercice.
Dans le cas où la comptabilisation d'un regroupement d'entreprises n'a pu être achevée avant la fin de la période pendant laquelle le regroupement d'entreprises est effectué, cette comptabilisation doit être achevée dans un délai de douze mois commençant à la date d'acquisition.

Ecart d'acquisition

L'écart d'acquisition représente l'excédent du coût d'une acquisition sur la juste valeur de la quote-part du Groupe dans les actifs nets identifiables de la filiale / entreprise associée à la date d'acquisition.
L'écart d'acquisition lié à l'acquisition de filiales est inclus dans les « immobilisations incorporelles ». L'écart d'acquisition comptabilisé est soumis à un test annuel de dépréciation et est comptabilisé à son coût, déduction faite du cumul des pertes de valeur.
Les pertes de valeur sont enregistrées au compte de résultat sur la ligne « Charge financière nette ».

Immobilisations corporelles (IAS 16)

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût historique d'acquisition ou d'entrée dans le Groupe sous déduction des amortissements cumulés et d'éventuelles pertes de valeur. En application d'IAS 16, le coût de l'immobilisation comprend tous les frais accessoires d'achats.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé selon le mode linéaire sur la base des durées d'utilité reconnues :

Nature des biens immobilisés	Durée
Matériel et outillage	1 à 5 ans
Installations et agencements divers	5 à 10 ans
Matériel de transport	4 ans
Matériel de bureau, Informatique, Callbox	2 à 5 ans
Mobilier	5 ans

Les durées d'amortissement sont revues annuellement lors de chaque clôture comptable. Tout changement de durée est traité comme un changement d'estimation appliqué de manière prospective conformément à la norme IAS 8 et donne lieu à la comptabilisation d'une dépréciation complémentaire.

Les contrats de location (IAS 17)

En application d'IAS 17, les immobilisations corporelles financées au moyen de contrat de location-financement sont présentées à l'actif pour leur valeur de marché. La dette correspondante est inscrite en dettes financières.

Tous les contrats qui au regard de cette norme ne transfèrent pas la majorité des risques, les avantages au preneur ou la propriété des éléments loués, sont considérés comme des contrats de location simple.
Les redevances versées au cours de l'exercice restent comptabilisées en charges.

Il n'y a pas au sein du Groupe de contrat de location « caché » tel que défini par IFRIC 4.

Les autres contrats sont comptabilisés comme des acquisitions de pleine propriété à crédit et font l'objet d'un amortissement sur leur durée d'utilisation, conformément aux méthodes décrites dans la note relative aux immobilisations corporelles.

Valeur recouvrable des immobilisations incorporelles et corporelles (IAS 36)

Le Groupe s'assure que la valeur recouvrable des immobilisations incorporelles et corporelles n'est pas inférieure à leur valeur nette comptable. La valeur recouvrable correspond à la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'utilité.

Conformément à IAS 36 « dépréciation d'actifs », lorsque des événements ou indices laissent penser à un risque de perte de valeur, le Groupe pratique en complément des amortissements un test de dépréciation complémentaire basé sur la valeur de marché ou le cas échéant sur la valeur d'utilité de l'immobilisation incorporelle concernée.

Actifs financiers (IAS 39)

Les actifs financiers non courants comprennent essentiellement les dépôts de garanties versés aux propriétaires biens mobiliers et immobiliers loués, et les garanties versées aux clients. Conformément à l'IAS 39 « instruments financiers : comptabilisation et évaluation », les actifs financiers sont évalués à leur valeur de marché. Lorsque l'évaluation à la juste valeur conduit à reconnaître une moins-value latente dans les capitaux propres, cette moins-value passe en résultat si la perte de valeur est durable. Les actifs financiers courants comprennent essentiellement les comptes à terme qui ne sont pas disponible à moins de 3 mois.

Stocks et en-cours (IAS 2)

Les stocks de marchandises sont évalués au plus bas du coût d'acquisition déterminé selon la méthode FIFO et de leur valeur nette de réalisation.

Une provision pour dépréciation est comptabilisée en fonction de la valeur de réalisation des éléments stockés. La rotation du stock est rapide, le risque de perte de valeur est ainsi faible.

Créances et autres actifs courants

Les créances clients et autres actifs courants (créances sociales et fiscales, charges constatées d'avance, produit à recevoir) sont comptabilisées initialement pour leur montant brut correspondant à leur juste valeur, puis ultérieurement à leur coût amorti, déduction faite des provisions pour dépréciation.

La dépréciation des créances et des autres actifs courants est basée sur une analyse individuelle des risques de non recouvrement.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le poste trésorerie et équivalents de trésorerie comprend :

- les instruments et placements financiers, très liquides et présentant un risque de variation de valeur très limité. Ils sont évalués à la juste valeur, par contrepartie du résultat ;
- les comptes bancaires créditeurs (les découverts bancaires figurent au passif du bilan) ;
- les comptes de caisse.

Les valeurs mobilières de placement sont valorisées au cours de clôture.

Actions propres (IAS 32)

Selon l'IAS 32 « instruments financiers » : Si une entité rachète ses propres instruments de capitaux propres, ceux-ci doivent être déduits des capitaux propres. Aucun profit ou perte ne doit être comptabilisé dans le résultat lors de l'achat, de la vente, de l'émission ou de l'annulation d'instruments de capitaux propres de l'entité.

De telles actions propres peuvent être acquises et détenues par l'entité ou par d'autres membres du groupe consolidé. La contrepartie versée ou reçue doit être comptabilisée directement en capitaux propres par application de l'IAS 32.

Au 31 décembre 2012, la société détenait un total de 176 732 titres d'autocontrôle dont 6 611 titres relatifs au contrat de liquidité ouvert au cours de l'exercice 2008 pour une valeur de 40 195 €.

Dettes financières

Les emprunts sont évalués initialement à leur juste valeur sur laquelle sont imputés les coûts de transaction directement attribuables à l'émission de l'emprunt, puis à leur coût amorti. Les intérêts sont calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif.
La part à moins d'un an est présentée en dette courante conformément à l'IAS 1.

Avantages au personnel (IAS 19)

La provision constituée au titre des avantages au personnel concernent exclusivement les indemnités de départ à la retraite qui sont légalement dues aux salariés en France.

Le calcul se fait conformément à la norme IAS 19, selon la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, les droits à prestation sont affectés aux périodes de services en fonction de la formule d'acquisition des droits du régime, en prenant en compte un effet de linéarisation lorsque le rythme d'acquisition des droits n'est pas uniforme au cours des périodes de services ultérieurs.

Le montant des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés est évalué sur la base d'hypothèses d'évolution des salaires, d'âge de départ à la retraite, de mortalité, puis ramenés à sa valeur actuelle sur la base des taux d'intérêts des obligations à long terme des émetteurs de première catégorie.

La charge de l'exercice correspondant à la variation du coût des services rendus est constatée en charge de personnel, le coût de l'actualisation est comptabilisé en charge financière.

Les principales hypothèses retenues dans le calcul des engagements de retraite sont les suivants :
- taux d'actualisation : 2.75%
- taux de revalorisation des salaires : 2.5 %
- taux de turnover : 17% pour KEYYO et 10 % pour KEYYO PROXIMITE
- Age de départ à la retraite : 62 ans

L'allongement de la durée du travail n'a pas un impact significatif sur le montant de la provision.

De plus, les gains et pertes actuariels, découlant d'ajustements liés à l'expérience et de la modification des hypothèses actuarielles, sont comptabilisés en résultat de l'exercice.

Autres avantages accordés aux salariés

Les dépenses engagées au titre du DIF « droit individuel de formation » constituent une charge de la période et ne donnent donc lieu à aucun provisionnement mais mention est faite dans l'annexe du volume d'heures à la clôture de l'exercice de la part ouverte des droits avec indication du volume d'heures n'ayant pas fait l'objet de demandes des salariés.
L'autre avantage à long terme pouvant être accordé par le Groupe KEYYO concerne les médailles du travail. Cet avantage n'a pas été estimé du fait de l'âge moyen du personnel salarié.

Provisions (IAS 37)

Conformément à la norme IAS 37 - Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels, le Groupe comptabilise une provision lorsque, à la date de clôture de l'exercice, il a une obligation (juridique ou implicite) vis-à-vis d'un tiers résultant d'un événement passé dont il est probable que le règlement se traduise pour le Groupe par une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques, et lorsque le montant de la perte ou du passif peut être évalué avec fiabilité.
Au cas où cette perte ou ce passif n'est ni probable, ni évaluable avec fiabilité, mais demeure possible, le Groupe fait état d'un passif éventuel dans ses engagements.

Les provisions sont notamment destinées à couvrir les coûts probables que les procès ou litiges en cours, dont le fait générateur existait à la date de clôture, pourraient occasionner.

Impôts différés (IAS 12)

Les impôts différés résultent des différences temporelles entre les valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs du bilan. Conformément à l'IAS 12 « impôts sur le résultat », ils sont comptabilisés selon la méthode du report variable, sur la base des taux d'imposition futurs adoptés en fin d'exercice. Le taux actuellement utilisé est le taux de droit commun de 33,33 %.

Les actifs d'impôts différés sur déficits fiscaux reportables et différences temporelles ne sont inscrits à l'actif que dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur sera disponible, qui permettra d'imputer les différences temporelles.

Au 30 juin 2010, le Groupe KEYYO ayant renoué avec les bénéfices, a décidé de comptabiliser un actif d'impôt de 259 K€ correspondant à une année de bénéfice. Cette évaluation a été conservée suite au résultat d'exploitation dégagé au 31 décembre 2011.

A la clôture de l'exercice, le Groupe KEYYO a activé un impôt différé de 400 K€ valorisé à partir des données prévisionnels 2013.

Au 31 décembre 2012, le Groupe KEYYO bénéficie d'un déficit reportable de 12 438 K€ (12 228 K€ afférent à KEYYO et 210 K€ à KEYYO PROXIMITE).

La valeur comptable des actifs d'impôts différés est revue à la clôture de chaque exercice et le cas, échéant, réévaluée ou réduite pour tenir compte des perspectives de bénéfice imposable permettant l'utilisation des actifs d'impôts différés.

Crédit d'impôt recherche (IAS 20)

Le crédit d'impôt recherche est une incitation fiscale assimilable à une subvention. Il rentre donc dans le champ d'application de la norme IAS 20.

Selon cette norme, il convient de procéder à une allocation du crédit d'impôt recherche selon que les dépenses de recherche sont comptabilisées à l'actif (Inscription en immobilisations incorporelles selon IAS 38) ou comptabilisées en résultat.

KEYYO immobilise ses frais de recherche et développement selon la norme IAS 38.
Par ailleurs, elle ne doit pas d'impôt sur les sociétés grâce au report important des déficits antérieurs.
Le crédit d'impôt doit donc être différé dans le temps sur la durée d'amortissement des frais de recherche et développement qui ont généré ce crédit d'impôt.

Le crédit d'impôt de l'année 2012 s'élève à 66 K€. Le remboursement va être demandé au cours de l'année 2013. Ce crédit sera constaté en produit sur la durée d'amortissement des frais de recherche et développement y afférents sur 3 ans.

Résultat par action (IAS 33)

Le Groupe KEYYO présente un résultat net par action.

Le résultat net par action est obtenu en divisant le résultat net (part du Groupe) par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est reconnu et présenté conformément à la norme IAS 18 « produits des activités ordinaires » :

- les revenus liés aux consommations de temps de connexion sont constatés en produit au titre de la période où elles ont eu lieu ;
- les revenus liés aux abonnements et forfaits sont pris en compte au cours de la période à laquelle ils se rapportent ;
- la vente d'équipement est comptabilisée en chiffre d'affaires lorsque l'essentiel des risques et avantages inhérents à la propriété sont transférés à l'acheteur ;
- les revenus liés aux minutes téléphoniques prépayées sont pris en compte au fur et à mesure de la consommation réelle de ces minutes consommées par les clients. Des retraitements sont réalisés pour prendre en compte le chiffre d'affaires au fur et à mesure de l'utilisation de ces minutes (générant des coûts de trafic correspondant) ;
- les revenus des services à revenus et à coûts partagés (numéros à tarification spéciale) sont présentés nets de reversements aux prestataires de ces services lorsque ce dernier a la responsabilité du service et détermine la tarification de l'abonné.

Dépenses publicitaires engagées pour le compte de tiers

Les frais de publicité, de promotion, de communication et de développement des marques sont intégralement comptabilisés dans les charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.
Les dépenses publicitaires engagées au bénéfice de fournisseurs de minutes dans le cadre d'opérations de coopérations publicitaires permettent au Groupe KEYYO de bénéficier d'un prix d'acquisition de minutes inférieur. En normes IFRS, ces dépenses publicitaires sont reclassées dans le poste « coût des services et produits consommés ».

Coûts des services et produits consommés

Les coûts des services consommés comprennent le coût d'achat des minutes vendues, le coût d'achat des matériels vendus, ainsi que le coût des réseaux de distributions indirects et des frais de réseaux & d'hébergement.

2.5. INFORMATIONS SECTORIELLES

Secteur s'activité

Le Groupe KEYYO est organisé autour de quatre secteurs d'activité, gérés distinctement et dont les prestations offertes diffèrent :

- KEYYO Business ;
- KEYYO Home ;
- KEYYO Call shop ;
- KEYYO Mobile ;
- Opérateurs grands comptes.

Cette information sectorielle provient des tableaux de bord et indicateurs examinés régulièrement par la direction pour évaluer la performance du Groupe.

Le secteur d'activité « KEYYO Business» consiste en une offre destinée aux PME et TPE leur permettant de se passer du central téléphonique classique pour un service IP Centrex complet. Ce secteur comprend également le réseau de la télésurveillance et autre numéros spéciaux pour les entreprises

L'activité « KEYYO Home » regroupe ainsi la vente directe de services d'accès aux particuliers, il s'agit essentiellement de services de présélection et d'accès en VoIP ainsi que de numéros spéciaux permettant des appels à moindre coût chez les particuliers.

Le secteur d'activité « KEYYO Call Shop » consiste en la fourniture aux téléboutiques présentes en France et à l'étranger de solutions de téléphonie sur IP. KEYYO dispose du plus important réseau de téléboutiques IP en France.

Le secteur d'activité « KEYYO Mobile » consiste en la fourniture aux PME et TPE d'un service de téléphonie mobile personnalisé, sur une gamme sélective de smartphone aux meilleurs prix. Keyyo mobile s'appuie sur la performance du réseau SFR.

Le secteur d'activité « Opérateur grands comptes » consiste essentiellement en la vente de minutes en marque Blanche ou d'activité de liaisons louées ou de call center à l'étranger et notamment par l'intermédiaire de la société Meditel, partenaire du Groupe KEYYO au Maroc.

Secteurs géographiques

Le deuxième niveau d'analyse défini par le Groupe est le secteur géographique. Un secteur géographique est engagé dans la fourniture de produits ou de services dans un environnement économique particulier et qui est exposé à des risques et à une rentabilité différents de ceux relatifs aux autres secteurs géographiques.
Le Groupe KEYYO est organisé autour de deux secteurs géographiques :

- Europe ;
- Afrique.

Résultat sectoriel :

Le résultat sectoriel n'est pas présenté dans les notes au bilan présentées dans l'annexe aux comptes consolidés, le coût engendré pour établir cette information étant disproportionné par rapport à l'objectif de cette information.

A la date d'arrêté des comptes, le Groupe estime que l'application de la norme IFRS 8 n'a pas d'impact sur la dépréciation d'actifs.

2.6. NOTES SUR LE BILAN ACTIF ET PASSIF

Note 1a : Immobilisations incorporelles

Milliers d'euros		Fonds de commerce, Clientèle	Marques, logiciels et brevets	Frais de R&D	Autres immob. Incorp.	Total
VALEURS BRUTES						
	31-déc-10	**1 281**	**468**	**1 406**		**3 155**
Acquisitions			21	326		347
Changement de périmètre		704	1			705
Cessions			-18			-18
	31-déc-11	**1 985**	**472**	**1 732**		**4 189**
Acquisitions			254	371		625
Changement de périmètre						
Cessions		-657				-657
	31-déc-12	**1 328**	**726**	**2 103**		**4 157**
AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS						
	31-déc-10	**523**	**290**	**796**		**1 609**
Dotations		265	132	299		696
Changement de périmètre			1			1
Cessions		-52	-18			-70
	31-déc-11	**736**	**405**	**1 095**		**2 236**
Dotations		74	51	316		441
Changement de périmètre						
Cessions		-486				-486
	31-déc-12	**324**	**456**	**1 411**		**2 191**
VALEURS NETTES						
	31-déc-10	**758**	**178**	**610**		**1 546**
	31-déc-11	**1 249**	**67**	**637**		**1 953**
	31-déc-12	**1 004**	**270**	**692**		**1 966**

Fonds de commercial et Clientèle

Le fonds commercial correspondait à l'acquisition en 2003 de deux droits au bail de téléboutiques (106 K€) et à l'acquisition en 2006, d'un fonds de commerce à Clichy (125 K€).
Au cours de l'exercice 2012, les deux droits au bail et le fonds de commerce ont été cédés. Ces cessions s'évaluent en totalité à 141 K€.

Au 15 décembre 2010, lors de la transmission universelle de patrimoine de la société BLADIPHONE, la clientèle de BLADIPHONE a été réévaluée à 823 K€ en application de la norme IFRS 3 révisée. Une provision de 426 K€ avait été passée pour constater la juste valeur déterminée sur la base d'un multiple de marge brute. Au 31 décembre 2011 une provision complémentaire de 250 K€ a été comptabilisée.
A la clôture des comptes 2012, une dépréciation complémentaire de 74 K€ a été constatée. Le montant total de la dépréciation s'élève à 720 K€ au 31 décembre 2012.

En Octobre 2011, la société KEYYO a acquis l'intégralité de la participation de la société A-TRIBU TELECOM, devenu KEYYO PROXIMITE. Cette acquisition a généré un écart d'acquisition d'un montant de 704 K€. Un complément de prix de 135 K€ a été comptabilisé à la clôture 2011, calculé sur la progression du chiffre d'affaires. Il a été versé en juillet 2012.

Frais de recherche et développement

Depuis 2004, KEYYO immobilise les frais de recherche et développement engagés pour les projets de développement mis en œuvre.
En 2012, les frais de recherche et développement ont été activés pour un montant total de 371 k€.

Le montant des frais de développement activés par projet se présente comme suit :

en K€	2012	2011	2010
Archi SIP (IP CENTREX)	28	61	80
IP CASH	1	-	14
Keyyo,	7	16	18
Extranet	88	75	100
Déploiement plateforme technique	15	12	15
Provisionning	24	16	18
Billing	6	3	1
Kiss	1	5	3
Panier Universel	70	5	70
Poste Standardiste	34	67	40
NOKIA Enroll		-	9
Keyyo Suite	97	66	-
Total	**371**	**326**	**368**

Note 1b : Immobilisations corporelles

Milliers d'euros	Terrain & Construction	Matériels et outillages industriels	Installations et agencements	Matériel de bureau, inforrmatique et Callbox	Autres	Total
VALEURS BRUTES						
31-déc-10		1 325	866	925	49	3 165
Acquisitions		55	226	218	10	509
Changement de périmètre	75			62	6	143
Cessions		-132	-6	-469	-1	-608
31-déc-11	75	1 248	1 086	736	64	3 209
Acquisitions		78	14	144	16	252
Changement de périmètre						
Cessions			-18	-3		-21
31-déc-12	75	1 326	1 082	877	80	3 440
AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS						
31-déc-10		542	685	745	26	1 998
Dotations		258	54	180	9	501
Changement de périmètre	2			38	3	43
Cessions		-131	-5	-449	-1	-586
31-déc-11	2	669	734	514	37	1 956
Dotations		190	55	197	12	454
Changement de périmètre	46					46
Cessions			-18	-3		-21
31-déc-12	48	859	771	708	49	2 435
VALEURS NETTES						
31-déc-10		783	181	180	23	1 167
31-déc-11	73	579	352	222	27	1 253
31-déc-12	27	467	311	169	31	1 004

Note 3 : Actifs financiers

Milliers d'euros	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2010
Part non courante - dépôts et cautionnements	167	215	191
Part non courante - Titres de participations	-	-	-
Part non courante - créances nettes rattachées à des participations	-	-	-
Part courante - dépôts et cautionnements	-	-	-
Part courante - Comptes à termes	-	50	-
Part courante - autres créances immobilisées	-	-	-
Part courante - créances nettes rattachées à des participations	-	-	-
Total actifs financiers	**167**	**265**	**191**

Les dépôts et cautionnements concernent principalement les dépôts versés lors de la souscription de lignes auprès des opérateurs de téléphonie.

Note 4 : Stocks et en-cours

Milliers d'euros	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2010
Stock de matériel Callbox	25	45	32
Stock de matériel Téléphonie Fixe	92	100	114
Stock de matériel Téléphonie Mobile	16	53	92
Stock divers			
Total Stock et en-cours	**133**	**198**	**238**

Les stocks concernent principalement du matériel de téléphonie fixe et mobile.

Note 5 : Créances Clients et comptes rattachés

Milliers d'euros	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2010
Créances clients bruts	1 203	1 519	1 609
Provision pour dépréciation	- 354	- 621	- 707
Créances clients nets	849	898	902
Clients – factures à établir	791	717	857
Clients - avoirs à établir	- 70	- 22	- 58
Total	**1 571**	**1 593**	**1 701**

Malgré le contexte économique, le poste client net reste stable par la mise en place de nouvelles procédures de recouvrement.

Note 6 : Actifs courants

Milliers d'euros	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2010
Acomptes sur immobilisations	-	-	50
Fournisseurs- Avoirs à recevoir	486	94	60
Créances sociales	32	32	19
Créances fiscales	511	600	613
Autres créances diverses	117	31	24
Charges constatées d'avance	430	346	317
Total	**1 576**	**1 103**	**1 083**

Note 7 : Trésorerie et équivalents de trésorerie

Milliers d'euros	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2010
Compte à terme	2 031	3 459	2 000
Trésorerie et équivalent trésorerie	501	588	92
Valeurs Mobilières de placements	537	751	1 662
Total	**3 069**	**4 798**	**3 754**

Les comptes à terme sont d'une durée de 1, 3, 6 et 36 mois. Pour les comptes à terme supérieurs à 3 mois, ils sont exerçable à tout moment sans pénalités conformément au contrat initial. En cas de sortie, il n'y a aucune pénalité due. La rémunération, en cas de sortie anticipée, serait identique à celle obtenu d'un placement sur 3 mois maximum.

Note 8 : Dettes financières

Milliers d'euros	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2010
Dépôts et cautions reçus	23	22	20
Crédit à moyen terme	66	71	
Découverts bancaires	3	3	83
Location financement			
Dettes financières totales	**92**	**96**	**103**
Part à moins d'un an	3	3	83
Part à plus d'un an	23	22	20
- dont entre 1 et 5 ans	*23*	*22*	*20*
- dont à plus de 5 ans			

Note 9 : Avantages au personnel

Milliers d'euros	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2010
Valeur des engagements	9	32	25
Coût des services			
Coût de l'actualisation			

Etant donné la moyenne d'âge peu élevée de l'effectif de la société et de l'absence d'ancienneté des salariés, le montant de la provision pour départ à la retraite est peu élevé et n'a pas d'impact significatif sur les comptes consolidés.

Note 10 : Provisions – Part courante

Milliers d'euros	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2010
Provision pour impôt			
Litiges sociaux	15	15	15
Litiges commerciaux	10	20	21
Autres litiges	2		
Nouvelles provisions	*12*		*15*
Provisions utilisées		*- 1*	*- 91*
Provisions reprises sans être utilisées	*- 20*		*- 8*
Total Provisions	**28**	**35**	**36**

Suite à l'apparition d'un litige prud'homal courant 2010, une provision de 15 K€ avait été comptabilisée, la procédure reste encours à la clôture de l'exercice.

La provision pour litige commercial datant de 2006 d'un montant de 20 K€ n'a plus lieu d'être et a fait l'objet d'une reprise au cours de la période.

Courant 2012, deux litiges commerciaux sont apparus. L'un d' entre eux réglé en janvier 2013 fait l'objet d'une provision de 2 K€ sur l'exercice 2012 et le second, par mesure de prudence, une provision a été constituée de 8K€.

Note 11 : Dettes fournisseurs

Milliers d'euros	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2010
Fournisseurs d'exploitation	1 473	1 282	1 678
Fournisseurs d'immobilisation			
Fournisseurs – factures non parvenues	1 618	1 579	1 451
Total fournisseurs	**3 091**	**2 861**	**3 129**

Note 12 : Dettes fiscales et sociales

Milliers d'euros	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2010
Dettes sociales	735	653	624
Dettes fiscales	453	663	632
Total dettes fiscales et sociales	**1 188**	**1 316**	**1 256**

Note 13 : Autres passifs à court terme

Milliers d'euros	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2010
Comptes courants d'associés			
Dettes sur acquisition immo.financière		135	
Créditeurs divers	42	29	33
Avances conditionnées			
Clients créditeurs	160	60	1
Produits constatés d'avance	521	527	495
Total autres passifs	**723**	**751**	**529**

Les produits constatés d'avance comprennent la partie du crédit d'impôt recherche différé pour 24 K€ en 2010, 78 K€ en 2011 et 66 K€ en 2012.

2.7. NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

Note 14 : Chiffre d'affaires

Milliers d'euros	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2010
Vente de prestations Keyyo Home	835	1 302	1 950
Ventes de prestations Keyyo Call shop	7 214	8 612	7 846
Vente de prestations Keyyo Business	11 993	11 219	9 772
Vente de prestations Mobile	354	497	150
Ventes de prestations Opérateurs & grands comptes	1 070	972	652
Ventes de Keyyo Proximité	758		
Total	**22 224**	**22 602**	**20 370**

Note 15 : Coûts des services et produits consommés

Milliers d'euros	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2010
Coût d'achat des minutes vendues	8 815	9 741	8 704
Coût d'achat des matériels vendus	557	404	177
Coût des réseaux de distribution indirects	2 186	2 420	2 154
Frais de réseaux et d'hébergement	443	464	492
Total des coûts des services et produits consommés	**12 001**	**13 029**	**11 527**

Note 16 : Autres charges externes

Les autres charges externes comprennent essentiellement :

Milliers d'euros	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2010
Dépenses marketing	- 614	- 462	- 489
Sous-traitance	- 129	- 108	- 70
Locations	- 379	- 330	- 272
Entretien et maintenance	- 99	- 113	- 57
Assurances	- 112	- 111	- 46
Personnel détaché	- 1 339	- 1 311	- 1 059
Honoraires	- 312	- 352	- 309
Frais de déplacement	- 175	- 220	- 223
Frais postaux et de télécommunication	- 110	- 149	- 95
Autres postes divers	- 319	- 330	- 294
Total des principaux postes	**- 3 587**	**- 3 486**	**- 2 914**

En 2012, l'augmentation des dépenses de personnel détaché (honoraires de centre d'appel) sont dues à l'augmentation des effectifs pour permettre le développement de notre activité et plus précisément de l'activité Télévente.

Note 17 : Charges de personnel

Milliers d'euros	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2010
Charges de personnel	- 4 817	- 4 409	- 4 024
Charges de personnel immobilisées	371	326	369
Total variations de provisions	**- 4 446**	**- 4 083**	**- 3 655**

L'activation des coûts internes des salariés concernés par les projets de développement, diminue le coût global des charges de personnel.

Note 18 : Dotations aux provisions nettes

Milliers d'euros	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2010
Variation des provisions sur clients et autres actifs circulants nette des pertes sur créances irrécouvrables	- 280	- 192	- 322
Variation des provisions sur litiges commerciaux & IDR	- 11	- 7	- 19
Total variations de provisions	**- 291**	**- 199**	**- 341**

La variation des litiges commerciaux en 2012 correspond d'une part, à la reprise d'une provision ancienne de litige commercial qui n'a plus lieu d'être et d'autre part à la reprise de provisions pour IDR.

Note 19 : Autres produits et charges

Milliers d'euros	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2010
Perte sur cession d'immobilisations & provision s/dépré actif	- 145		
Indemnité commerciale récurrente			
Indemnité commerciale non récurrente			
Indemnité sociale non récurrente	- 118		
Redevances	- 98	- 85	- 52
Réevaluation Bladiphone (IFRS 3)			- 188
Indemnités non réccurentes	- 19		
Divers produits et charges	73	52	- 21
Total autres produits et charges	**- 308**	**- 33**	**- 261**
Dont produits et charges non récurrents	- 283	-	-

Les produits et charges non récurrents correspondent à :

- Moins-values sur éléments d'actifs cédés (100 K€),
- Indemnités de départ (118 K€),
- Dotation pour dépréciation d'actif net (45 K€),
- Amendes et pénalités (20 K€).

Note 20 : Résultat opérationnel récurrent

Milliers d'euros	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2010
Résultat Opérationnel	**423**	**207**	**588**
Perte sur cessions & reprise sur provision d'actif cédés	37		
Indemnités sociales	159	107	31
Frais sur titres engagés	27	37	81
Dépréciation Bladiphone	74	250	151
Frais de migration parc de Keyyo Proximité	117		
Divers	24	25	15
Résultat opérationnel Récurrent	**860**	**626**	**866**

Note 21 : Charges financières nettes

Milliers d'euros	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2010
Charges d'intérêts bancaires	- 23	- 17	
Intérêts sur emprunts	- 3	- 2	
Revenus/Charges d'intrêts de compte courant			
Intérêts sur retraitement de location financement			
Provision sur titres immobilisés et créances sur titres			- 1 798
Revenus nets sur créances immobilisées			120
Revenus des valeurs mobilières et CAT	60	44	29
Divers produits et charges	5		7
Total des charges financières nettes	**39**	**25**	**- 1 642**

Les provisions sur titres immobilisés en 2010 correspondent à la dépréciation de l'intégralité des titres et obligations convertibles de la société Normaction.

Note 22 : Impôt sur le résultat et impôts différés

Milliers d'euros	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2010
Crédit d'impôt recherche	57	54	22
Impôt sur frais d'augmentation déduits de la prime d'émission		- 4	- 49
Impôts différés	85	2	291
Total impôts sur les sociétés	**142**	**52**	**264**

La forte augmentation en 2010 des d'impôts différés concerne l'activation de déficits reportables à hauteur d'une année moyenne de résultat d'exploitation, soit 953 K€.

Preuve d'Impôt :	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2010
Taux applicable en France	**33,33%**	**33,33%**	**33,33%**
Résultat courant + résultat exceptionnel	604	284	-789
Impôt théorique		-77	351
Impôt comptabilisé	142	52	264
Ecart	**142**	**129**	**-87**
Incidence des :			
- déficits antérieurs non activés et imputés sur la période	-318	215	26
- déficits antérieurs activés et non imputés	400		194
- déficits créés sur l'exercice		-256	-270
- différences temporaires	7	-3	-58
- crédits d'impôt comptabilisés au cours de la période	53	91	48
- incidence des réintégrations et déductions définitives		82	-27
Total	**142**	**129**	**-87**

Note 23 : Résultat par action

Note 23 : Résultat par action

Résultat net par action en euro	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2010
- des activités poursuivies	0,21	0,09	-0,28
- dilué des activités poursuivies	0,21	0,09	-0,28
Résultat net par action de l'ensemble consolidé			
- de l'ensemble consolidé	0,21	0,09	-0,28

Le capital social de la société KEYYO au 31 décembre 2012 est composé de 2 825 000 actions.

2.8. AUTRES INFORMATIONS

Note 24 : Secteurs opérationnels

Premier niveau d'information sur les secteurs oipérationnels - secteurs d'activités

Milliers d'euros	Keyyo Home	Keyyo Business	Keyyo Call Shop	OP & GC	Keyyo Mobile	Keyyo Proximité	Non alloué	Total
31 DECEMBRE 2009								
Eléments du compte de résultat								
Chiffre d'affaires	1 852	7 569	7 912	1 075				18 408
Actifs sectoriels								
Immobilisations nettes incorporelles et corporelles			49		77		1 598	1 724
Stocks	58	56	26					140
Créances commerciales nettes *	-116	391	1 121	332				1 728
31 DECEMBRE 2010								
Eléments du compte de résultat								
Chiffre d'affaires	1 950	9 772	7 846	652	150			20 370
Actifs sectoriels								
Immobilisations nettes incorporelles et corporelles			138				2 575	2 713
Stocks	57	57	32		92			238
Créances commerciales nettes *	37	1 029	460	155	20			1 701
31 DECEMBRE 2011								
Eléments du compte de résultat								
Chiffre d'affaires	1 302	11 034	8 612	972	497	185		22 602
Actifs sectoriels								
Immobilisations nettes incorporelles et corporelles			165		58		2 983	3 206
Stocks	48	52	45		53			198
Créances commerciales nettes *	68	856	208	326	28	47		1 533
31 DECEMBRE 2012								
Eléments du compte de résultat								
Chiffre d'affaires	835	11 993	7 214	1 070	354	758		22 224
Actifs sectoriels								
Immobilisations nettes incorporelles et corporelles			121			315	2 534	2 970
Stocks		87	11		28			133
Créances commerciales nettes *	18	818	188	237	3	147		1 411

Deuxième niveau d'information sur les secteurs opérationnels - secteurs géographiques

Milliers d'euros	Europe	Afrique	Autres	Total
31 DECEMBRE 2009				
Eléments du compte de résultat				
Chiffre d'affaires	16 629	1 779		18 408
Actifs sectoriels				-
Immobilisations nettes incorporelles et corporelles	1 724			1 724
Stocks	140			140
Créances commerciales nettes *	1 427	301	-	1 728
31 DECEMBRE 2010				
Eléments du compte de résultat				
Chiffre d'affaires	20 157	213		20 370
Actifs sectoriels				-
Immobilisations nettes incorporelles et corporelles	2 713			2 713
Stocks	238			238
Créances commerciales nettes *	1 608	93	-	1 701
31 DECEMBRE 2011				
Eléments du compte de résultat				
Chiffre d'affaires	20 259	2 343		22 602
Actifs sectoriels				-
Immobilisations nettes incorporelles et corporelles	3 206			3 206
Stocks	198			198
Créances commerciales nettes *	1 426	107	-	1 533
31 DECEMBRE 2012				
Eléments du compte de résultat				
Chiffre d'affaires	21 143	1 081		22 224
Actifs sectoriels				-
Immobilisations nettes incorporelles et corporelles	2 949			2 949
Stocks	133			133
Créances commerciales nettes *	1 337	74	-	1 411

Note 25 : Engagements hors bilan

Engagements hors bilan reçus

- Ligne de crédit de 750 000 € à la clôture de l'exercice auprès de la BNP,
- Ligne de crédit ouverte le 30 septembre 2012 auprès du CDN de 2.000.000 € sur 72 mois,
- Ligne de crédit ouverte le 30 septembre 2012 auprès du LCL de 2.000.000 € sur 48 mois.

Au 31 décembre 2012, aucune de ces lignes de crédit n'a été utilisée.

Engagements hors bilan donnés

Le volume d'heures de formation (DIF) cumulé au 31 décembre 2012 est de 3 074 heures valorisées à 88 747 €. Durant l'exercice 2012, deux collaborateurs non cadre ont utilisé au total 28 heures de formation dans le cadre du DIF.

Note 26 : Rémunération des dirigeants

Le conseil d'administration en date du 12 avril 2012 a décidé de renouveler le mandat de Directeur Général de Monsieur Philippe HOUDOUIN, pour une nouvelle durée de trois ans qui expirera à l'issue du Conseil d'Administration réuni pour arrêter les comptes de l'exercice clos le 31/12/2015.

Le conseil d'administration a décidé à l'unanimité, le 2 décembre 2009, de verser à Monsieur Philippe HOUDOUIN à compter du 1er janvier 2010 une rémunération de 2 K€ euros bruts mensuels en sa qualité de Président du Conseil d'administration.

Monsieur Philippe Houdouin a perçu au cours de l'année 2012 une rémunération brute de 24 K€.

Il est par ailleurs indiqué que KEYYO a signé le 22 décembre 2009 une convention de prestations de services avec la société MAGELIO CAPITAL, société actionnaire à hauteur de plus de 10% du capital de Keyyo, dont Monsieur Philippe HOUDOUIN est actionnaire et directeur général, dont l'objet est le conseil en matière de stratégie, management et financements dans le domaine des télécommunications. En contrepartie de ces prestations, MAGELIO CAPITAL perçoit à compter du 1er janvier 2010 un honoraire mensuel et forfaitaire de 19,5 K€ hors taxes. Cette convention a été conclue pour une durée indéterminée, résiliable avec un préavis de douze mois en cas de dénonciation de la convention.

Cette convention a été préalablement autorisée par le conseil d'administration conformément à l'article L 225-38 du Code du Commerce car Monsieur Philippe HOUDOUIN est directeur général de MAGELIO CAPITAL.

La société MAGELIO a perçu au cours de l'année 2012 des honoraires pour 234 K€.

L'assemblée générale mixte du 31 mai 2012 a décidé d'allouer 30 K€ de jetons de présence aux administrateurs. Le Conseil d'Administration du 21 février 2013 a décidé de fixer un jeton variable en fonction de la présence effective au Conseil d'Administration et d'allouer les jetons de présence selon cette répartition.

Aucun autre engagement n'a été contracté au profit des dirigeants.

Note 27 : Effectifs du groupe

Les effectifs du groupe à la date de clôture sont les suivants :

Effectif de la société	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2010
- Cadres	47	41	41
- Non Cadres	22	26	20
- Apprenti	1		
Total	**70**	**67**	**61**

L'effectif du groupe est constitué au 31 décembre des effectifs de KEYYO (63 salariés) et de KEYYO PROXIMITE (7 salariés).

Note 28 : Honoraires des commissaires aux comptes consolidés

	2012					2011				
Audit	**CAS**	**%**	**MBV**	**%**	**total**	**CAS**	**%**	**MBV**	**%**	**total**
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	40		28		**68**	40		25		**-** **65**
Missions accessoires										0
Sous-total	40	59%	28	41%	**68**	40	62%	25	38%	65
Autres prestations										0
Sous-total						-	-	-	-	-
TOTAL	**40**	**59%**	**28**	**41%**	**68**	**40**	**62%**	**25**	**38%**	**65**

Note 29 : Evénements importants survenus depuis la date de clôture

Néant